

Questions fréquemment posées (FAQ) sur le programme de télécommande du chauffage pour résidences secondaires

Quel est le but du programme «télécommande du chauffage pour résidences secondaires » ?

Le but de ce projet de protection climatique est d'installer dans les 3 prochains ans environ 2'100 télécommandes de chauffage dans des résidences secondaires qui sont chauffées aux énergies fossiles en Suisse. On s'attend à réduire environ 11'000 tonnes d'émissions de CO₂ dans les prochains 10 ans. Chaque année, 650'000 litres de mazout seront économisés.

Combien coûte une télécommande de chauffage ?

Les coûts pour une télécommande de chauffage installée peuvent varier, selon l'équipement de la résidence secondaire, les souhaits des propriétaires et les coûts d'installation offerts par l'installateur locale. Si la résidence possède déjà un thermostat, il est possible que seulement une commande doit être installée. Cela est la solution la plus simple qui est disponible déjà à partir de 650 francs avec un rabais de myclimate (sans TVA). S'il n'y a pas de thermostat, les radiateurs doivent être directement pilotés, ce qui nécessite des appareils supplémentaires et augmentent les frais d'installation. Cette solution est disponible avec le rabais de myclimate à partir de 1590 francs. Les coûts courants contiennent seulement les coûts de communication (frais d'abonnement) qui s'élèvent à environ 60 francs par année.

Combien de frais de chauffage peux-je économiser avec une télécommande de chauffage ?

La plus haute économie des frais de chauffage peut être atteinte quand la température est abaissée autant que possible en votre absence. Dans une maison de vacances un abaissement de la température jusqu'à la température antigel est possible et on peut économiser jusqu'à 50% des frais de chauffage. Dans une maison de vacances moyenne on peut donc économiser environ 400 litres de mazout par année, ce qui correspond à 4'000 francs dans une période de dix ans. Par respect pour les appartements voisins, la température dans un appartement de vacances ne peut pas être abaissée autant. Dans un appartement de vacances on peut donc économiser un peu moins que dans une maison de vacances.

Quand- est ce que l'installation d'une télécommande de chauffage dans une résidence secondaire est rentable ?

Une télécommande de chauffage est rentable pour toutes les résidences secondaires (maison ou appartement de vacances) qui sont occupées temporairement en hiver. L'installation de la télécommande vaut la peine concernant les trois points de vue suivants: le confort, l'environnement et les coûts. La solution de compromis «résidence tiède et quand même des coûts de chauffage hauts » sera supprimée avec une télécommande. La résidence secondaire est toujours agréablement chauffée quand on arrive et en plus on économise des coûts de chauffage. L'économie de mazout et gaz naturel réduit les émissions de CO₂ qui sont nocives pour le climat. C'est pourquoi les télécommandes de chauffage sont bonnes pour le climat et l'environnement. Grâce au rabais de 200 francs du programme de protection climatique les coûts pour la télécommande sont amortis déjà après 2-5 ans par les économies chez les coûts de chauffage. Plus vous utilisez la télécommande et plus la température est baissée en votre absence, plus d'énergie peut être économisée et plus vite l'acquisition d'une télécommande est rentable.

Comment est financé le rabais myclimate de 200 francs?

Depuis la nouvelle loi sur le CO₂ de janvier 2013, il est possible de faire certifier par la Confédération ses économies de CO₂. Une attestation est délivrée pour chaque tonne de CO₂ économisée; myclimate et Swisscom financent le programme à partir de la vente de ces certificats. Le rabais myclimate sur la télécommande se compose de 100 CHF provenant de la vente des certificats et de 100 CHF provenant d'une remise du fabricant pour achat en gros.

Pourquoi une étude sur la consommation d'énergie est nécessaire?

Cette étude, qui portera sur la consommation énergétique avant et après l'installation d'une télécommande de chauffage, permettra de recueillir, pour un échantillon de résidences secondaires, les données nécessaires pour calculer les économies d'énergie réalisées. Participer à l'étude vous fournit des connaissances additionnelles sur les économies réalisées, grâce à une comparaison directe avant/après.